

LIGNES DE CRÊTES

Magazine d'information de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

ECONOMIE

Aménagement de locaux
pour le télétravail

HABITAT

3 nouveaux projets
voient le jour à La Sabotterie

TOURISME

Nouvelle dynamique
à l'office de tourisme



PERSONNES AGÉES

Vers une meilleure prise en compte du vieillissement



SOMMAIRE

p.3/4 - Actualités
p.5 - Candidature LEADER
p.6 - Dossier
p.10 - Télétravail
p.11 - Locaux d'entreprises
p.12 - Habitat
p.13 - Rénovation de l'habitat
p.14 - Logements vacants
p.15 - Programme d'animations de l'OACP
p.16/17 - Office de Tourisme
p.18/19 - SPANC

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Rue de la prairie
08430 Poix-Terron
Tél : 03.24.35.22.22
communaute@lescretres.fr
www.cretespreardennaises.fr

OFFICE DE TOURISME

1 rue Cécilia Gazanière
08430 Launois sur Vence
Tél : 03.24.35.02.69
ot.cretes@wanadoo.fr
www.sud-ardennes.fr

OFFICE D'ANIMATION

1 rue Cécilia Gazanière
08430 Launois sur Vence
Tél : 03.24.35.34.33
www.oacp.fr



EDITO

BERNARD BLAIMONT

Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises

Bonjour à toutes et à tous,
En cette fin de période automnale, il y a lieu tout d'abord de faire un point sur certains temps forts de l'été.

- Le Domaine de Vendresse a accueilli 27 500 personnes cet été, un nouveau record ! Je tiens à féliciter toute l'équipe en place pour les animations proposées aux scolaires et aux visiteurs de ce site connu et reconnu.

- Le souvenir de la grande guerre nous a permis de revivre ce que furent ces moments pénibles de nos aînés avec de nombreux témoignages et une participation importante aux commémorations de Chagny, La Fosse à l'eau, Chesnois-Auboncourt et Saint Loup Terrier.

- Le dernier week-end de septembre a été chargé d'animations : 4 000 personnes au Salon du Patrimoine à Ecordal, 1 000 participants sur les randonnées de la pomme à Suzanne et plus de 1 000 pour le cyclocross international de Boulzicourt.

- Renneville fut également très à l'honneur avec l'inauguration des premières éoliennes après plus de 10 ans de réalisation de notre schéma éolien.

Les Crêtes s'animent et sont sources de découvertes, de rencontres, de savoir-faire et de rassemblement.

Je terminerai en félicitant tous les délégués communautaires pour leur participation active lors de nos premières réunions cantonales. 2015 verra la mise en place progressive de la mutualisation, ce qui doit permettre de faire quelques économies dans chaque commune; une année où nous serons en attente des nouvelles aides régionales et européennes (pour rappel le programme 2008-2014 nous a permis de réaliser plus de 5 M. d'euros de travaux sur le territoire, soit 80 projets). 2015 sera également le début des instructions des permis de construire par la Communauté de Communes pour une partie des communes. A suivre pour les autres et pour d'autres obligations ...

Bonne lecture

OACP

Camps VTT dans les Vosges cet été avec les adolescents du territoire



CENTENAIRE DE LA GRANDE GUERRE À LA FOSSE À L'EAU

Le 31 août, devant les monuments allemand et français, entre Thin le Moutier et La Fosse à l'Eau a eu lieu la cérémonie officielle commémorant le centenaire de la Bataille de La Fosse à l'Eau, en présence de nombreux habitants et personnalités.



RANDO ESTIVALES

Durant l'été, les 9 randonnées organisées par la Communauté de Communes et l'Office de Tourisme ont permis à plus de 300 personnes de (re)découvrir les secrets de notre territoire.

CALENDRIER ORDURES MÉNAGÈRES

Pour les 52 communes ramassées par l'entreprise COPEL pour la collecte des ordures ménagères (l'Est du territoire), vous trouverez ci-joint votre calendrier de collecte 2015. Ce calendrier est également disponible dans les locaux de la Communauté de Communes, sur envoi ou sur www.cretespreardennaises.fr

Pour les communes dépendant du SICOMAR, le calendrier vous sera remis prochainement par le syndicat.



LOGEMENT LOCATIF

La Communauté de Communes a réceptionné un nouveau logement locatif à Alland'huy & Sausseuil. Le logement d'environ 120 m² de cette maison en brique de qualité architecturale remarquable, offrira à une famille la possibilité de s'installer à la campagne, à proximité des bourgs et villes voisines.

Détail : cuisine, séjour, 3 chambres, 2 salles de bain, 2 WC, cellier, lingerie, cour intérieure fermée, annexe

Contact : C.Chalandre - 03.24.35.22.22



Lors du dernier conseil communautaire, les délégués communaux ont pu découvrir le nouveau pôle scolaire d'Attigny. Et ont apprécié la qualité de l'édifice !

Le dernier Salon du Patrimoine à Ecordal a rassemblé près de 4 000 personnes. Une belle réussite pour les organisateurs (Eco-Territoires) et leurs partenaires.

SALON PATRIMOINE



NOUVELLE PROGRAMMATION LEADER : COMMENT IMAGINEZ-VOUS VOTRE TERRITOIRE ?

LEADER (Liaison Entre Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen qui vise à renforcer les liens entre les acteurs locaux du monde rural. C'est un programme spécifique qui est piloté par un collectif d'élus et de représentants de la société civile (associations, entreprises...) dans lequel les privés sont, de façon obligatoire, plus nombreux que les élus.

Les Crêtes Préardennaises ont été labellisées « territoire LEADER » en 2009 et pendant ces six années, de nombreux projets s'intégrant dans la stratégie « Mobiliser et valoriser les ressources naturelles et humaines pour développer des filières économiques territorialisées » ont ainsi pu voir le jour et être soutenus financièrement. On comptabilise près de 80 projets aidés, ce qui représente environ 5 M. d'euros de dépenses dont 2 M. d'euros d'aides LEADER (100 € par habitant). Face au succès rencontré par le précédent programme, le territoire souhaite à nouveau être candidat pour la programmation LEADER 2014-2020. Cela implique d'avoir une stratégie de développement local et donc de réfléchir

au développement du territoire sur le long terme.

Les candidatures seront à remettre au Conseil Régional pour le 30 septembre prochain : 2015 sera ainsi consacré à une vaste réflexion autour de l'avenir des Crêtes à l'horizon 2020. Pour mener à bien ce travail, il est nécessaire de relancer une démarche de concertation auprès de tous les acteurs : élus, artisans, agriculteurs, associations... et tous citoyens désireux de s'investir pour le territoire. Pour enclencher cette nouvelle démarche participative et mobiliser toutes les forces vives des Crêtes, la Communauté de Communes va confier à une animatrice, dès cet hiver, cette mission de mobilisation. Toutes les contributions seront les bienvenues !

Si l'avenir de votre territoire vous intéresse, vous pouvez d'ores et déjà vous exprimer sur la question suivante « *Que voudriez-vous voir sur les Crêtes Préardennaises en 2020 ?* » et poster vos idées à l'adresse leader@lescretres.fr

Pour des informations complémentaires sur les réalisations 2007-2013, vous pouvez consulter l'évaluation finale sur :

www.cretespreardennaises.fr
(onglet Documents à télécharger)



Les concertations permettront de faire émerger un projet de territoire

PERSONNES AGEES :

VERS UNE MEILLEURE PRISE EN COMPTE DU VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

Alors que le projet de loi relatif à l'adaptation de la société au vieillissement commence son parcours parlementaire, la question de la perte d'autonomie des personnes âgées émerge dans le débat public. Les collectivités territoriales telles que notre Communauté de Communes s'emparent progressivement de ce débat et œuvrent à la réalisation d'actions concrètes pour anticiper les mutations sociétales.

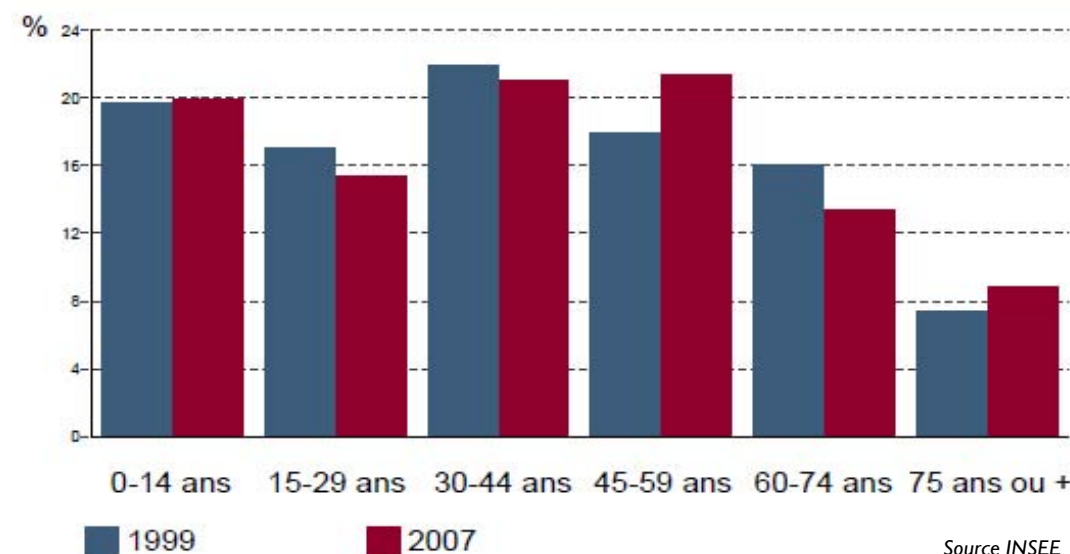
Comment adapter le territoire au vieillissement de la population ? Comment favoriser le maintien à domicile des personnes âgées en perte d'autonomie ? Comment encourager le bien-être d'une classe d'âge plus exigeante ? Ce sont quelques-uns des enjeux auxquels le territoire va devoir faire face. Avec le vieillissement inéluctable d'une génération d'après-guerre qu'on a appelé «Baby-boom» (cf. tableau ci-dessous), le «papy-boom» à venir va provoquer de profondes mutations qui devront être prises en compte dans les politiques publiques d'aménagement du territoire, notamment sur certaines thématiques : habitat, mobilité, services à la population, attractivité du territoire...

L'enjeu pour un territoire comme le nôtre ? Favoriser le maintien à domicile de cette génération et œuvrer à son autonomie. Ce travail, la Communauté de Communes le mène de façon concertée et

transversale afin d'assurer une cohérence dans les projets initiés. Meilleurs exemples à citer : la lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie, les opérations d'amélioration de l'habitat ou bien encore la promotion de dispositifs d'aides (en partenariat avec d'autres structures institutionnelles).

En matière de lutte contre l'isolement et la perte d'autonomie, la Communauté de Communes propose comme réponse le programme « **Pour mieux vivre, vivons ensemble** ». Chaque semaine, de 1 à 3 animations sont proposées aux seniors du territoire, sur différentes thématiques : ateliers manuels, sorties découvertes, séances de cinéma intergénérationnelles, atelier santé... L'objectif est de prévenir l'isolement et la perte d'autonomie des personnes âgées de façon ludique, lors de temps de rencontres conviviaux qui incitent à sortir de son logement.

Population par grande tranche d'âge



Mauricette Faver, participante aux animations témoigne : « Ces animations variées m'ont permis de nouer des relations avec des gens du village que je ne connaissais pas trop avant. Cela a créé de nombreux liens d'amitié ». En 2013, plus de 1300 personnes ont participé à l'une des 66 animations proposées.

« Ce qui est appréciable, c'est l'échange entre personnes âgées »

G.Lefebvre

Dans sa volonté d'améliorer et adapter les logements des seniors au vieillissement, la Communauté de Communes se fait relais d'informations pour différents dispositifs d'aides, notamment ceux proposés par l'ANAH (Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat), le PACT (Propagande et Action Contre les Taudis) ou le Conseil Général des Ardennes. Ces dispositifs permettent d'obtenir des aides financières sur l'amélioration de l'habitat en vue d'adapter son logement suite à une perte de mobilité, de le rénover pour faire des économies d'énergie ou bien encore de financer les aides liées à la perte d'autonomie (se lever, se déplacer, s'habiller...). Ces dispositifs sont soumis à des plafonds de ressources et s'adressent pour partie aux propriétaires occupants et/ou propriétaires bailleurs. La Communauté de Communes peut vous renseigner sur ces dispositifs.

Si ces actions répondent à des besoins plus ou moins ponctuels, notre intercommunalité garde à l'esprit que le chemin est encore long, que de nouvelles actions devront être menées dans ce sens et que le travail mené par les associations du territoire est complémentaire et primordial dans notre volonté de maintenir les personnes âgées dans leurs logements.

CONTACT :

PACT - 03.24.58.42.80
Conseil Général - 03.24.59.60.60
ANAH - 03.51.16.51.49
ADMR - 03.24.40.19.10

Charte de solidarité avec les personnes âgées

La Charte Territoriale des Solidarités avec les Aînés signée avec la MSA le 23 octobre, vise à lutter contre l'isolement et développer des solidarités et des services autour des retraités sur le territoire. Des rencontres de la population et des acteurs du territoire permettront de caractériser les besoins sociaux, potentialités et ressources; et permettront de choisir des actions à développer pour améliorer la vie quotidienne de chacun, et des aînés en particulier.



Programme d'animations « Pour mieux vivre, vivons ensemble »

Le mois de décembre qui se profile réservera son lot d'ateliers de loisirs créatifs et temps d'activités. Avec une thématique très axée sur Noël et ses décors. De bonnes occasions de découvrir comment décorer sa maison pour Noël sans se ruiner et avec des décorations faites à la main.

Ateliers loisirs créatifs :

4 décembre - St Pierre (salle des fêtes) - 14h
9 décembre - Signy l'Abbaye (foyer pour tous) - 14h
15 décembre - Attigny (salle des fêtes) - 14h
19 décembre - Wasigny (salle des fêtes) - 14h

A noter également la prochaine séance de cinéma intergénérationnelle qui se tiendra le jeudi 11 décembre à la salle des fêtes de Thin le Moutier. A l'heure où nous imprimions ces lignes, le film n'était pas encore choisi !

Retrouvez toutes les dates et infos sur www.cretespreardennaises.fr

Programme soutenu par



Atelier manuel sur les plantes naturelles

QUAND L'HABITAT SE MET AU SERVICE DES HABITANTS DU TERRITOIRE

Présentés dans les précédents numéros, les travaux d'aménagement du premier béguinage du territoire se poursuivent. Les premiers locataires devraient être accueillis au milieu de l'année 2015.

Le béguinage verra le jour dans la commune de Chaumont-Porcien, où des travaux de réhabilitation de l'ancien pôle scolaire permettront d'offrir un nouveau lieu de vie pour les personnes de plus de 65 ans. Cinq logements de 69 à 77 m² seront mis

en location (entre 400 et 450 € mensuels) dans les prochains mois. Ils permettront d'accueillir une dizaine de seniors valides dans des appartements adaptés, non-médicalisés, accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Détails des logements :

- F2 de 78 m² - Salon, séjour, 1 chambre
- F2 de 76 m² - Salon, séjour, 1 chambre
- F2 de 69 m² - Salon, séjour, 1 chambre
- F3 de 75 m² - Salon, séjour, 2 chambres
- F3 de 75m² - Salon, séjour, 2 chambres

A noter que la Communauté de Communes est en cours de réflexion sur le nom à donner à cette structure. Plusieurs pistes sont actuellement étudiées mais nous souhaitons associer les habitants à ce processus. Si vous êtes intéressés, vous pouvez nous envoyer vos suggestions à l'adresse

isabelle.nicard@lescrettes.fr



Le nouveau bâtiment à ossature bois

CONTACT :

I.Nicard - 03.24.35.22.22



2 bureaux (15 m²) sont aménagés pour le télétravail

PÔLE D'ENTREPRISES DE LUCQUY : FAITES LE CHOIX DU TÉLÉTRAVAIL

La Communauté de Communes souhaite mettre à la disposition des travailleurs indépendants et des salariés un espace pour le télétravail. Plusieurs bureaux sont déjà envisagés à Lucquy.

Situé sur le nouveau pôle d'entreprises de Lucquy, à quelques mètres d'une gare TER qui facilite la mobilité vers les centres économiques régionaux, le premier site de télétravail du territoire offre de nombreuses opportunités. Constitué d'un espace collectif meublé et convivial, de 2 bureaux aménagés (15 m²) pour le télétravail et d'une cuisine, il permet de travailler selon ses besoins en échange d'un loyer adapté. Les actifs, salariés ou entrepreneurs peuvent profiter de cet équipement : réunions ponctuelles,

téléconférence, besoins temporaires de locaux administratifs...

Télétravail =
qualité de vie + éco²nomie\$

Afin de mieux définir l'offre et les services qui seront proposés dans ce cadre, nous invitons les entreprises, salariés ou entrepreneurs à répondre à notre enquête (réponses anonymes) en ligne sur notre site internet : www.cretespreardennaises.fr (onglet actualités). Les réponses feront l'objet d'un traitement approfondi et permettront de répondre aux mieux aux problématiques et attentes des futurs locataires.

« Le télétravail désigne une organisation du travail qui permet d'exercer une activité en dehors des locaux de son employeur ou de son client grâce aux technologies de l'information et de la communication. »



CONTACT :

M. Ouali - 03.24.35.22.22

LOCAUX D'ENTREPRISES : PROFITEZ DE CONDITIONS D'ACCUEIL ADAPTÉES



Des locaux sont disponibles à Poix-Terron

Des locaux et des terrains sont disponibles sur le territoire :

► POIX-TERRON

Pôle d'entreprises de la Vence : 1 local de 350 m² à louer (atelier de 284 m² & bureau chauffé de 12 m²) + 3 parcelles à vendre (de 1 600 à 2 300 m²).

► LUCQUY

Pôle d'entreprises : 3 bureaux individuels de 40 m² à louer, avec salle de réunion commune & espace de télétravail. 2 locaux de 200 et 220 m² avec atelier (quai de chargement) & bureau chauffé.

► SAULCES-MONCLIN

Pôle multiservices : 1 local de 55 m² avec espace de vente de 46 m² et bureau de 8 m².

► ATTIGNY

Pôle d'entreprises des Vieux Moulins : 1 local de 152 m² (atelier 120 m² avec bureau chauffé de 18 m²) & 1 local de 65 m² (atelier 53 m² avec bureau chauffé de 8 m²).

► FAISSAULT

Zone d'activités : 4 lots viabilisés à vendre, de 1500 à 3000 m².

► NOVION-PORCIEN

Pôle artisanal : 1 local de 300 m² à louer avec bureau chauffé de 24 m².

► SIGNY L'ABBAYE

Pôle d'entreprises : 1 local de 807 m² à louer (avec bureau chauffé de 23 m²).

► BOULZICOURT

Zone d'Activités : 8 lots viabilisés à vendre (dispo. fin 2015).

Possibilité de loyer réduit pour les créateurs d'entreprises !



CONTACT :

M. Ouali - 03.24.35.22.22



LA SABOTTERIE : 3 PROJETS CONCERTÉS VOIENT LE JOUR À LA MAIRIE

Menées de concert avec les communes, les réhabilitations de bâtiments communaux permettent de sauvegarder le patrimoine bâti et de le rendre plus accessible.

Dernier exemple en date, la réhabilitation du bâtiment mairie de La Sabotterie. Historiquement constitué d'un logement au rez de chaussée et de la mairie au premier étage, le bâtiment n'était plus aux normes et nécessitait une réorganisation complète. Suite à de fructueux échanges avec la municipalité et la locataire du logement, les contraintes et problématiques de chacun ont pu être prises en compte pour proposer un aménagement cohérent et homogène. De telle sorte que les locaux municipaux (mairie et secrétariat) descendent au rez de chaussée pour permettre l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et sont entièrement rénovés, le logement existant est remis à neuf selon les besoins de l'actuel

locataire (mobilité réduite) et un nouveau logement locatif (T2 de 40 m²) est créé à l'étage. En extérieur, une rampe d'accès à la mairie et la salle polyvalente est créée ainsi qu'un stationnement adapté aux personnes à mobilité réduite.

Ce travail collaboratif permet à la fois une mutualisation des travaux (donc une diminution directe des coûts), une prise en compte de la « réalité du terrain » au cas par cas et satisfait l'ensemble des parties-prenantes. Il est mené sur chaque dossier habitat et devrait être approfondi rapidement, eu égard aux nouvelles normes entrant en vigueur (PAVE notamment).

CONTACT :
C. Correia - 03.24.35.22.22

RÉNOVER SON HABITAT : QUELS DISPOSITIFS D'AIDES POUR LES PROPRIÉTAIRES ?



Dans le cadre du débat sur la transition énergétique, les propriétaires sont incités à faire des travaux de rénovation énergétique de leur logement. Sans toujours connaître les dispositifs d'aides à leur disposition. Voici 3 solutions.



Programme Habiter Mieux

Permet l'obtention d'aides financières pour la réalisation des travaux de rénovation thermique dans votre habitation ou celle que vous louez. Sont financés, les travaux d'isolation du toit, des combles, des murs intérieurs ou extérieurs, changement du mode de chauffage, changement de menuiseries extérieures, installation d'une VMC.

Pour vous accompagner dans le montage des dossiers :

Fanny Durieux - 03.24.35.22.22

Prime de rénovation énergétique

Vous n'êtes pas éligible au programme Habiter Mieux, vous pouvez néanmoins bénéficier de la prime à la rénovation énergétique. **D'un montant de 1350 €, cette prime est bonifiée de 500 €** par la Communauté de Communes.

Pour bénéficier de cette aide, il est nécessaire de remplir certaines conditions de ressources.

Contact : www.asp-public.fr



Crédit d'impôt Développement Durable

Permet de déduire de l'impôt sur le revenu 30% des dépenses réalisées pour certains travaux d'amélioration de la performance énergétique. Crédit applicable jusqu'au 31/12/15 pour les propriétaires occupants et locataires. Sont concernés, les travaux d'isolation des murs, des toitures, des parois vitrées, changement de mode de chauffage... Les travaux doivent être réalisés par des artisans labellisés R.G.E. (Reconnu Grenelle de l'Environnement).

Contact : www.ademe.fr (onglet Particuliers et éco-citoyes > Financer mon projet > Rénovation)

UNE OFFRE LOCATIVE TOUJOURS ACCESSIBLE SUR LE TERRITOIRE

F2 à LA SABOTTERIE

Appartement refait à neuf - 39 m²
Cuisine - Séjour - 1 chambre - sdb - WC
Dépendance extérieure
Loyer (hors charges) : 235 €



F3 à GIVRON

Appartement - 57 m²
Cuisine - séjour - 2 chambres - sdb - WC
Espaces verts, grenier
Loyer (hors charges) : 328,12 €

F3 à LA NEUVILLE LES WASIGNY

Maison - 90 m²
Cuisine - séjour - 2 chambres - sdb - WC
Espaces verts, grenier
Loyer (hors charges) : 390,49 €

F3 à MARANWEZ

Maison - 128 m²
Cuisine - séjour - 4 chambres - sdb - WC
Espaces verts, Cave
Poêle à granulés bois
Loyer (hors charges) : 334,25 €

F4 à BOUVELLEMONT

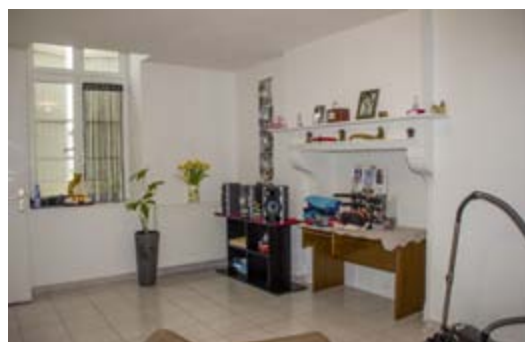
Appartement - 92 m²
Cuisine - séjour - 3 chambres - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 449,92 €

FI à DOUMELY-BEGNY

Appartement - 45 m²
Cuisine - séjour/chambre - sdb - WC
Loyer (hors charges) : 217,38 €

FI à REMAUCOURT

Appartement - 51 m²
Cuisine - séjour/chambre - sdb - WC
Grenier
Loyer (hors charges) : 256,47 €



F3 à VIEL St REMY

Appartement - 90 m²
Cuisine - séjour - 2 chambres - sdb - WC
Grenier
Loyer (hors charges) : 413,14 €

F4 à ALLAND'HUY SAUSSEUIL

Maison refaite à neuf - 120 m²
Cuisine - séjour - 3 chambres - 2 sdb - 2 WC
Cellier, lingerie, cour intérieure fermée, annexe
Loyer (hors charges) : 560 €

Connaître en temps réel l'ensemble des logements disponibles sur notre territoire

WWW.CRETESPREARDENNAISES.FR ou 03.24.35.22.22

(Onglet Habitat > Habitat > Logements communaux à louer)



Playa Tour 2014 de l'UFOLEP

PROGRAMME D'ANIMATIONS DE L'OACP

L'Office d'Animation des Crêtes Préardennaises (OACP), structure référente sur le territoire des Crêtes en termes d'animations sportives/culturelles, d'éducation à la citoyenneté et au multimédia, vous propose pour cette fin d'année :

- 14^{ème} édition du Festival des cafés

14 concerts dans les communes de Signy l'Abbaye, Attigny, Chesnois-Auboncourt, Gruyères, Launois sur Vence, Charbogne, Vaux Champagne, Chaumont-Porcien, Saulces Monclin avec des groupes locaux. L'occasion de redécouvrir et redonner une vie à nos cafés de campagne !

- Ateliers sport et santé seniors

L'OACP travaille à développer des actions «sport santé seniors» (gym douce, équilibre, activités tennis de table...). Des actions pour les plus petits (3-6 ans), le « baby sport », seront également proposées : motricité, équilibre, jeux d'adresse...

- Animation 14-18

L'OACP possède un « kit éducatif 14-18 » qui peut être utilisé pour des actions mises en place pour cette commémoration. Quelques projections de films liés à cette partie de notre histoire peuvent être programmées suivant les demandes.

- Atelier VTT

L'OACP relance une activité VTT sur le territoire (en lien avec plusieurs partenaires) : école de VTT du mercredi, actions trial, sorties régulières et mises en place de journées à thème à Signy l'Abbaye et le samedi matin en alternance à Rethel.

- Accompagnement

L'OACP peut également accompagner les animateurs locaux en intervenant ou en mettant à disposition différents kits éducatifs.

INFOS & INSCRIPTIONS :
www.oacp.fr - 03.24.35.34.33



« Toute l'équipe du Domaine de Vendresse souhaite vous adresser ses amitiés en cette fin de saison. Vous avez été plus de 27 500 à venir partager nos animations et visites guidées, à profiter des aires de jeux, du son et lumières, de la pêche et du site en général qui a su devenir Votre Domaine. En retour, nous avons reçus des milliers de sourires, des compliments et encouragements, qui, avouons-le, nous ont rendus fiers et heureux ! Vous avez été notre meilleur atout : grâce à vous, le bouche à oreille a été remarquable et a grandement contribué à réussir cette belle saison 2014.

De tout cela, nous vous remercions ! Nous vous souhaitons de bonnes fêtes et vous disons à bientôt. »

Marie Pécheral, Directrice du Domaine de Vendresse

INTERVIEW : DAVID JESTIN, NOUVEAU PRÉSIDENT DE L'OFFICE DE TOURISME

David Jestin, vous êtes le nouveau Président de l'Office de Tourisme des Crêtes Préardennaises. Pourquoi cet engagement bénévole ?

J'exerce dans le Tourisme depuis 2003, en tant que gérant de la société ArdenRandoQuads basée à Boulzicourt. De ce fait, la notion de développement touristique en ardenne a pour moi un sens au quotidien. Cet engagement est donc tout naturel, puisque je m'investis depuis ce temps à lutter contre cette sensation de résignation qui plane parfois autour de nous. Bien que souvent citée dans les médias, les Ardennes sont une destination touristique trop ignorée et trop souvent décriée du fait de sa localisation au Nord. Mais c'est oublier que le Nord peut aussi être le Sud de quelque part. C'est le cas de Sud Ardennes : il y existe un fort potentiel, ne serait-ce qu'autour de l'Aisne.

Quel bilan faites-vous de l'action menée jusqu'ici ?

En place depuis juin 2014, le nouveau bureau du conseil d'administration s'est positionné jusqu'à maintenant dans une phase dite "d'observation" durant laquelle nous avons non seulement pu apprécier le travail déjà réalisé par nos prédécesseurs (ne serait ce que par la création de l'entité "Sud Ardennes") mais aussi apercevoir les axes de travail possibles. Ainsi deux actions ont déjà été menées sur juillet et août. La première a été d'organiser une journée portes ouvertes au Domaine de Vendresse pour les hébergeurs du territoire, les meilleurs prescripteurs et promoteurs de l'offre touristique locale. La deuxième action a consisté en la mise en place de 20 Relais d'Informations Touristiques (R.I.T.) répartis sur l'ensemble du territoire des Crêtes. Ces présentoirs sont présents dans différents commerces et permettent ainsi de diffuser au

mieux la documentation touristique grâce à des horaires d'ouverture plus larges. Nous préparons actuellement les actions qui seront menées pour la saison prochaine.

Justement, quels sont les nouveaux axes de développement de que vous souhaitez mettre en œuvre ?

Les principales missions de l'office de tourisme sont d'assurer la diffusion de l'information et de faire la promotion de la destination Sud Ardennes. Cela ne pourra se faire sans se rapprocher des prestataires des Crêtes. Nous irons vers eux mais nous les invitons aussi à reprendre contact avec l'office de tourisme, afin de déterminer leurs besoins et attentes.

Notre rôle sera aussi de les sensibiliser, les encourager et les former notamment à l'utilisation des outils de communication 2.0 qui ne cessent d'évoluer. Nous souhaitons que les prestataires du territoire soient plus près des touristes, en contact direct depuis chez eux grâce aux outils du net, dans le but de les attirer sur le territoire et ainsi développer l'économie touristique des Ardennes.

Enfin, dans la continuité des RIT, nous proposerons aux prestataires d'adhérer au code de marque Ardenne afin de moderniser et uniformiser l'ensemble de la communication du Territoire pour une meilleure visibilité de l'offre touristique.

On sent chez vous une volonté de vous inscrire dans la dynamique départementale, insufflée par le CDT (Comité Départemental du Tourisme).

Nous sommes dans un monde où il est difficile de survivre en travaillant seul et en négligeant les



L'accueil de l'Office de Tourisme

réseaux. Nous travaillerons donc avec le CDT et en concertation avec les autres OT des Ardennes, comme c'est déjà le cas avec l'Argonne et le Rethelois sous l'entité "Sud Ardennes".

En effet, même si le territoire des Crêtes est riche en offres structurantes, l'attractivité de celui-ci ne suffira pas pour développer le tourisme local. La destination d'un touriste est bien plus souvent une région ou un département qu'une Communauté de Communes. Le touriste n'a pas les mêmes limites géographiques que nos institutions et nous devons donc raisonner comme lui. Pour cela, nous proposerons de plus en plus de séjours qui combineront des structures des Crêtes avec des offres réparties sur un territoire plus large telle que la destination Ardenne par exemple.

Un mot sur la saison touristique sur le territoire ?

Le Domaine de Vendresse enregistre des entrées de plus en plus importantes années après années. Les cabanes dans les arbres du Chêne Perché rencontrent toujours autant de succès comme en témoigne l'inauguration au mois de juin de la cabane "la Héronnière". Mais il reste

beaucoup de choses à faire. Le développement du tourisme est une des solutions pour une relance économique de demain, le moteur d'une reprise et un axe de développement à ne pas négliger en cette période de crise où l'industrie ne semble plus être la solution ardennaise !



RIT de l'office de tourisme

La Vénérerie : un nouveau camping à Signy l'Abbaye

Après de longs mois de travail, le projet de camping de La Vénérerie à Signy l'Abbaye entre dans sa phase décisive. Un accord a été trouvé entre les parties prenantes du projet, à savoir la commune (propriétaire du terrain), la communauté de communes (initiateur du projet) et un investisseur privé qui gérera le camping. L'investissement et la gestion seront assurés M. & Mme Chenot, originaires des ardennes. La Communauté de Communes participera quant à elle en aménageant un espace baignade en intérieur et en extérieur (chauffé) en plein coeur du camping. L'ouverture au public est prévue au printemps 2016.

Plus de détails dans notre prochain numéro

MIEUX DECRYPTER LES SERVICES ET TARIFS DU SPANC DES CRÊTES PRÉARDENNAISES

Le SPANC des Crêtes Préardennaises gère les installations d'assainissement non-collectif de 72 communes et propose de nombreux services d'entretien. L'occasion de détailler ces missions et services.

Les missions obligatoires

- Le contrôle des installations neuves d'assainissement non-collectif (contrôle de conception et de réalisation tranchées ouvertes)
- Le contrôle périodique de fonctionnement de l'ensemble des installations existantes (tous les 8 ans sur les Crêtes et 4 ans sur le syndicat du Sud-Est)
- Le contrôle de diagnostic lors de la vente de maisons.

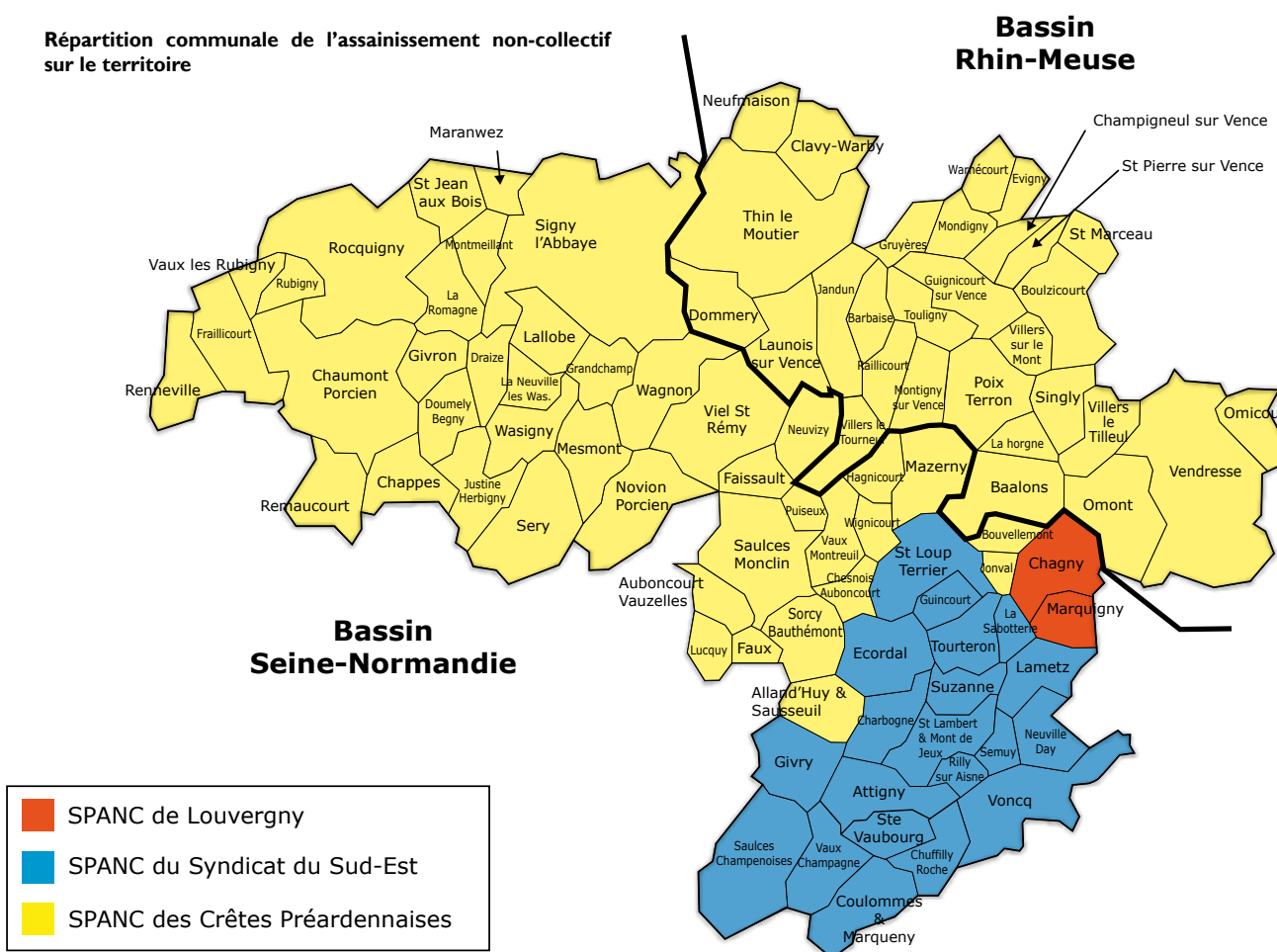
Lors de la vente d'une maison d'habitation, depuis le 1^{er} janvier 2011, le contrôle de l'installation d'assainissement non-collectif (daté de moins de 3 ans) doit être joint au diagnostic technique. Si la filière d'assainissement non-collectif est non-conforme, les travaux nécessaires à la mise en conformité doivent être réalisés au plus tard, dans un délai d'un an après la signature de l'acte de vente.

Les missions facultatives

- La réhabilitation

Le SPANC des Crêtes Préardennaises a travaillé avec l'Agence de l'Eau Seine Normandie afin de faire bénéficier aux particuliers de subventions pour la remise en conformité de leur dispositif d'assainissement non-collectif (60 à 80 % de subventions). Désormais, les agences de l'eau peuvent

Répartition communale de l'assainissement non-collectif sur le territoire



apporter un financement direct pour les travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non-collectif sur les communes et/ou les installations prioritaires. Le SPANC a lancé des programmes avec l'agence de l'eau Rhin Meuse sous :

- *maîtrise d'ouvrage privée* (le particulier a le choix de l'entreprise mais paye directement l'intégralité de la facture, les subventions étant reversées 4/6 mois après présentation de la facture acquittée au SPANC)
- *maîtrise d'ouvrage publique* (l'entreprise la mieux disante est retenue par le SPANC. Le particulier ne paye que la part restante à sa charge, déduite des subventions).



- L'entretien des installations existantes

Dans le cadre de travaux de réhabilitation et de travaux dans les maisons neuves, le SPANC souhaite pérenniser le bon fonctionnement des filières. C'est pourquoi depuis 2013, le service a mis en place des contrats entretien. Ces prestations n'ont aucun caractère obligatoire et sont engagées uniquement par contrat à la demande des particuliers. L'entretien de ces dispositifs d'assainissement non-collectif est cependant fortement conseillé aux propriétaires afin de pouvoir pérenniser leur dispositif.

Il existe 4 types de contrat, en fonction de la filière en place :

- Contrat de contrôle du niveau de boues au niveau de la fosse ou du décanteur de la filière d'assainissement non-collectif (réalisé tous les 2 ans) **54 € T.T.C./2 ans**
- Contrat de contrôle annuel d'une filière d'assainissement non-collectif avec un dispositif de traitement par le sol **65 € T.T.C./ an**
- Contrat de contrôle annuel d'une filière d'assainissement non-collectif avec un dispositif de traitement compact agréé **71 € T.T.C./ an**
- Contrat de contrôle annuel d'une filière d'assainissement non-collectif avec un dispositif de traitement de type microstation agréé **78 € T.T.C./ an**

Le coût de la vidange est facturé directement par l'entreprise à l'utilisateur. Le renouvellement des pièces d'usures et de la main d'œuvre ne sont pas compris dans le contrat. Toute souscription à un contrat engagé sur la période 2015 – 2020 dispensera l'utilisateur du contrôle de bon fonctionnement.

CHIFFRES CLÉS :

84 Le nombre de réhabilitations sous maîtrise d'ouvrage publique en 2014

Le nombre de contrats de gestion conclus en 2014 **235**

3 Le nombre de techniciens du SPANC à votre disposition

Le nombre de communes suivies par le SPANC des Crêtes **72**

CONTACTS :



SPANC des Crêtes Préardennaises
03.24.35.34.36

SPANC du Syndicat du Sud-Est
03.24.71.59.90

SPANC de Louvergny
03.24.30.48.06